

**LSAP**

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juin 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 25 juin 2024, poser une question orale à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet des problèmes de communication, entre la direction et le personnel, au sein du Lycée Josy Barthel à Mamer

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener  
Députée